

[Anecdote]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 16

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178034>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'embrassai. Je n'ai pas besoin de vous dire l'ineffable joie qui m'inonda le cœur ! Ensuite, elle m'indiqua du doigt une haute armoire et me dit de chercher sur le dernier rayon. Je lui obéis. L'armoire était vide, et j'aperçus seulement dans ce désert d'acajou les petites bottes vernies, mes anciennes amours.

A cette vue, un cri involontaire s'échappa de mes lèvres entr'ouvertes.

— Je vous les donne, me dit Pervenche, heureuse de pouvoir me donner quelque chose.

— A moi?... m'écriai-je d'un ton qui signifiait : Je ne crois pas à tant de bonheur.

— A toi ! poursuivit-elle avec plus de force. Oui, à toi mon ami, mon père ! c'est la seule chose qui me reste ; c'est mon seul héritage, et n'es-tu pas mon unique héritier ? Ne m'interromps pas.... je sais ce que tu vas me dire. Mais je le veux, et tu me feras bien plaisir en acceptant ce qui sourit si fort à tes facultés d'artiste et de vieillard. C'est à elles que je dois de t'avoir connu. J'exige plus ; écoute : il se peut que nous soyons séparés, et que tu restes seul et pauvre ; alors tu les suspendras à ta boutique, avec une enseigne qui dira aux passants ce surnom de Cendrillon que tu m'avais donné à cause d'elles... Entends-tu, père ? Je le veux. Emporte-les dès ce soir. Moi, je me sens la tête lourde et les paupières appesanties.... Je vais dormir. Bonne nuit, mon père. A demain !

Je serrai contre mes lèvres la main qu'elle me tendait sur le drap blanc de son lit : puis je saisis du bout de mes doigts la paire de petites bottes, et m'enfuis dans le salon en retenant mon haleine, de peur de faire le moindre bruit.

Aux premières lueurs du jour, je les portai dans mon échoppe, où je les cachai sous la courtine bleue de mon grabat. L'avare n'est pas plus jaloux de son trésor !

Oh ! monsieur, si vous les voyez là, exposées à tous les regards, c'est que telle fut la volonté de Pervenche.... Sans cela, jamais autres yeux que les miens ne se seraient mirés dans leur vernis éclatant et poli comme la surface d'un miroir.

Nous vécûmes ainsi quinze grands jours. Le mal faisait des progrès effrayants. Cependant j'abordais toujours la mourante avec un front que je m'efforçais de rendre joyeux et souriant. Mon unique pensée était de lui cacher mes chagrins et mon effroi, de lui faire croire à un espoir, à une confiance qui étaient, hélas ! bien loin de mon cœur.

Souvent, la nuit, il me semblait entendre comme le bruit d'une porte ouverte avec précaution, dans la chambre à coucher. J'avais examiné la muraille ; elle était recouverte d'une boiserie ; pas de serrure, aucun intervalle ! Je crus m'être trompé. Mais une nuit je fus réveillé de mon léger sommeil par un choc lourd et soudain. C'était le bruit d'un corps tombant sur le plancher. J'avais bien entendu ; cette fois je n'étais pas le jouet d'une erreur. Sans hésiter, j'ouvris la porte. Quelque chose de blanc était étendu à terre. Je frémis en reconnaissant Pervenche évanouie. Au-dessus d'elle, un panneau de la boiserie me sembla entr'ouvert. Je le poussai. Il y avait là une longue et étroite cavité. J'approchai la veilleuse. Au fond, était le portrait d'un jeune homme. Je reconnus l'amant qu'elle pleurait.

Plus de doute, de là venait le bruit qu'il m'avait souvent semblé entendre. La mourante se levait toutes les nuits pour contempler ce visage adoré. Cette fois, la force lui avait manqué. Elle était tombée en ouvrant le panneau secret.

— Pardon ! murmura-t-elle, dès qu'elle fut un peu revenue de son évanouissement. Pardon, ami ! c'était mon seul bonheur, et je ne voulais pas que toi-même tu pusses le voir, lui !...

Que de reproches je lui adressai ! Il fallut qu'elle me jurât de ne plus se relever la nuit. Elle m'obéit, à condition que je placerais le portrait à la portée de ses regards. Je le fis tenir debout sur le pied de son lit, et depuis elle ne le quitta plus des yeux.

(La suite au prochain numéro).

Jean-Jaques Porchat et la poésie vaudoise, par *Joseph Hornung*, professeur à l'académie de Lausanne ; brochure in-8°. — Prix : 50 centimes. — En vente chez les principaux libraires.

Cet intéressant opuscule, publié d'abord dans un recueil illustré de Berne, *la Suisse*, a droit à toute notre attention. Dans un petit nombre de pages, l'auteur s'élève à de hautes considérations sur la mission de la poésie, auxquelles nous reprocherions peut-être, nous qui faisons tout bonnement partie du grand public, des expressions par trop abstraites, que rachètent amplement d'ailleurs de charmants et sympathiques détails sur la vie intérieure de son ami, notre regretté Porchat.

Les lignes suivantes, auxquelles nous nous associons de cœur, résument l'esprit qui a dicté cet intéressant écrit, et doivent le recommander aux amis du développement intellectuel de notre pays.

« Honneur à ceux qui restent fidèles à l'idée nationale et qui savent garder leur liberté en face des idées exclusives et brutales de notre temps. Ils montrent par leur vie et leurs œuvres que l'harmonie est possible encore. Peu importe l'humilité de leur sphère d'action. Porchat n'a pas eu la gloire : mais il était plus près que personne du cœur de sa nation, et les regrets unanimes et profonds qu'a laissés sa mort ont prouvé qu'un peuple libre sait discerner ceux qui l'aiment véritablement. Nous ne pouvons pas former de meilleurs vœux pour le pays de Vaud que de lui souhaiter un grand nombre de citoyens aussi dévoués que l'aimable poète. Une âme comme la sienne vaut beaucoup d'hommes de secte et de parti, car elle résume en elle la secrète harmonie des choses. »

ALEX. M.

Assis l'autre soir au café du Nord, en face d'une chope de bière, un incident inattendu nous fit monter au premier étage, où se trouvait réunie la plus joyeuse, la plus aimable jeunesse. C'était la Société *Frohsinn*, qui donnait un bal où régnait le plus cordial entrain. Nos demoiselles de Lausanne y partageaient gracieusement avec nos jeunes confédérés allemands les plaisirs de la danse. Une salle voisine, d'où l'on pouvait voir valser les couples entraînés par l'excellente musique de St.-Gall, était occupée par les parents qui, tout en jouissant du bonheur de leurs enfants, ne laissaient pas que de faire honneur aux rafraîchissements offerts avec tant d'amabilité par la *Frohsinn*. — Puissent d'aussi jolies soirées se renouveler souvent avec leur caractère de fêtes de familles, et rendre toujours plus agréable, aux membres de cette Société, leur séjour dans notre ville.

Accusé de réception

M. A. D., insp.-forest., Vevey ; reçu 4 fr. — M. B. Roy, Vevey ; reçu 4 fr. — M. L. B., pasteur, Gryon ; reçu 4 fr.

Pour la rédaction : L. MONNET.